

AVIS PUBLIC

Adoption du budget 2022

Par la présente, avis est donné par la soussignée, Marie-Josée Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Sait-Édouard-de-Lotbinière,

QUE

Le conseil de la Municipalité de Saint-Édouard-de-Lotbinière adoptera le budget pour l'exercice financier 2022 ainsi que le programme d'immobilisation triennal, lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le lundi, 20 décembre 2021 à 20h00 à la salle municipale.

Les délibérations du Conseil lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget 2022.

Donné à Saint-Édouard-de-Lotbinière, ce 30 novembre 2021

Marie-Josée Lévesque, Directrice générale / Secrétaire-trésorière



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Marie-Josée Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Édouard-de-Lotbinière certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public concernant l'adoption du budget 2022 et le programme d'immobilisation triennal en affichant une copie à chacun des endroits suivants, à savoir : le bureau municipal, la salle paroissiale ainsi que sur le site Facebook de la municipalité.



Marie-Josée Lévesque, Directrice générale / Secrétaire-trésorière